



YachtCoatings

# TEMPEST

## FICHE TECHNIQUE

### Description du produit

Décapant pour antifouling et produits monocomposants qui ne sont pas très nocifs. Facile à appliquer, ce produit peut être utilisé sur différents supports: bois, métal, fibre de verre et plastique. Il n'endommage pas le gel coat ainsi que les sous-couches de nature époxydique. Exempt de composés chimiques nocifs, il n'émet pas de vapeurs toxiques.

### Informations sur le produit

Aspect	Pâte thixotropique colorée		
Couleur	Bleu clair .001		
Poids spécifique	UNI EN ISO 2811-1	1,10 ÷ 1,15 g/cm <sup>3</sup>	
Point d'inflammabilité	UNI EN ISO 13736	20 °C	
VOC (contenu moyen calculé)	ISO 11890-2/2006	305 g/l	
Conditionnement	2,5 Lt		





YachtCoatings  
**TEMPEST**  
FICHE TECHNIQUE

## Application et utilisation

### PRÉPARATION DE LA SURFACE

Appliquer sur la surface au moins 2-3 mm de produit et laisser agir de 1 à 3 heures, sur la base de la température extérieure. La surface ne doit pas être exposée au soleil. Enlever à l'aide d'un grattoir ou avec jet d'eau à haute pression le mélange mou de TEMPEST et vernis. Répéter l'opération si nécessaire. Avant de peindre, il faut laver soigneusement la surface avec de l'eau et la laisser sécher. Ensuite, poncer avec papier Grit 180 - 220, rincer et laisser sécher pendant, au moins, 24 heures.

### Données d'application

Méthodes d'application	 
Rendement théorique	2 - 3 m <sup>2</sup> /l

### CONDITIONS DURANT L'APPLICATION

Pendant l'application et la période de réaction, la température ambiante ne devra pas être inférieure à 5° C et ne pas dépasser 30° C.

Assurer une bonne ventilation quand la peinture est appliquée dans des espaces clos.

## Stockage

Il est conseillé d'éviter l'exposition à l'air libre et aux températures élevées. Pour optimiser au maximum la durée utile du bidon, il faut vérifier qu'au moment de l'entreposage du produit le conteneur soit bien fermé et que la température soit entre 10-35° C. Éviter l'exposition directe aux rayons du soleil.



YachtCoatings

# TEMPEST

## FICHE TECHNIQUE

### Normes de sécurité

---

Se conformer aux dispositions du DPR 303 et 475. Éviter, par exemple, le contact du produit avec la peau. Travailler dans des lieux bien aérés et, s'ils sont renfermés, utiliser des aspirateurs, des ventilateurs et des aménagements d'air. Durant l'application, utiliser les protections requises (masques, gants, lunettes, etc.). Avant l'usage, lire les sections 7-8 de la SDS.

#### INSTRUCTION POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DES EMBALLAGES

Les emballages vides qui ont contenu des produits : Éliminer les emballages vides selon ce qui est requis par la loi à propos de l'élimination de ces déchets. Par exemple, à travers la mise en décharge dans un centre pour le recyclage.

Emballage contenant du produit non utilisé: Éliminer le produit non utilisé, en conformité avec les exigences légales de destruction de ces déchets; par exemple la mise en décharge dans un centre pour le recyclage. Ne pas renverser dans les égouts et les cours d'eau. Éviter l'exposition des conteneurs à l'extérieur. En plus, les conteneurs doivent être gardés à une température entre 10 et 35° C. Ne pas exposer au soleil.

### Notes

---

Les valeurs indiquées dans cette fiche technique peuvent légèrement varier d'une production à l'autre. Toute information concernant le produit mélangé.

Le produit appliqué ne doit pas entrer en contact avec l'eau et les produits chimiques, ou être soumis à stress mécanique avant sa complète réticulation. Lesdites informations sont le résultat de tests précis en laboratoire et d'une expérience pratique. Cependant, puisque le produit est principalement utilisé en dehors du contrôle du producteur, Boero Bartolomeo S.p.A. ne peut que garantir sa qualité. Les informations contenues dans cette fiche peuvent être l'objet de révision de la part de la société. Pour clarifications, mises à jour ou des plus amples informations, il est conseillé de contacter directement Boero Bartolomeo. Cette fiche annule et remplace toutes les précédentes.

Rev. Avril 2019

3